

Synthèse de l'Atelier :

« Comment développer les coopérations avec les acteurs du territoire ? »

Journée régionale des CPTS le 8 juin 2023

Introduction

- Les étapes du « savoir coopérer » pour une CPTS
 - Identifier les ressources existantes (diagnostic territorial...)
 - Définir son organisation et ses besoins (association, projet de santé...)
 - Communiquer/Trouver complémentarités (information sur ses missions, participation aux réunions extérieures...)
 - Décider/choisir (priorisation des actions, groupes de travail...)
 - Agir/expérimenter (co-construction d'actions, développement de partenariat...)
 - Retour réflexif (évaluation/suivi...)
- Avec quel(s) acteur(s) avez-vous ou envisagez-vous de déployer un partenariat ?



Coopération avec les acteurs du social et du médico-social

Retour d'expérience de la CPTS de Tourcoing-Mouvaux-Neuville-en-Ferrain :

- Constat initial : isolement des professionnels dans leur cabinet, soins mal ou non suivis, difficulté de connaître reconnaître identifier les partenaires

Exemple d'actions mises en place par la CPTS

- Création de temps d'échange entre les professionnels adhérents à la CPTS et les acteurs du territoire. Exemple de la réalisation des « Rendez-vous de la CPTS » sur la thématique des cancers.
- Participation à des forums. Exemple : forums de la santé de la Femme ou sur la vaccination
- Lien avec le DAC (Dispositif d'Appui à la coordination)

Ressources : des cartes superposant les territoires des CPTS avec les DAC et les CLS sont disponibles sur notre site internet ou en scannant le QR code ci-joint.



Coopération avec les établissements de santé

Retour d'expérience de la CPTS Grand Valenciennes :

- Expérience de la crise Covid qui a initié le partenariat entre la CPTS et l'hôpital
- Travail en partenariat sur les missions :
 - Accès médecins traitant : mise en place d'une consultation post-PASS
 - Soins Non Programmés : déploiement dans les cabinets médicaux ou dans un lieu fixe
 - Vaccination : avec la 3^{ème} vague Covid : coopération, aide logistique et organisationnelle pour la mise en place de cette action
- Création d'une méthodologie avec une responsabilité partagée. L'aide logistique peut être importante
- Mutualisation des moyens pour mettre en place les projets
 - Projet commun pour l'ouverture d'un Pôle de Soins Primaires et de Prévention. (Exemple : pôle « Les Chartriers »)
- Participation de la CPTS aux Copils ville-hôpital, à des groupes de travail sur les projets de l'établissement de santé
- Travail ensemble sur une thématique de santé. Exemple du diabète : l'établissement a un parcours de prévention et les membres de la CPTS réalisent des ateliers d'ETP sur le sujet.
- Actions des spécialistes de l'hôpital :
 - « Allez vers » dans les cabinets des MG (dermato,...)
 - SNP spécialisé (gériatrie, dermato,...)
 - Télé-expertise (dermato, endocrinologue...)
- Nécessite de la compréhension et de la patience. L'intérêt doit être commun pour créer une réelle réciprocité et une cohérence des actions territoriales sur un bassin de vie.

Coopération avec les réseaux régionaux

Exemple du réseau régional de cancérologie ONCO Hauts-de-France :

- Les outils à disposition des CPTS
 - Des Espaces Ressources Cancers : structures de proximité qui sont les interlocuteurs privilégiés des acteurs de la ville. Fin 2022, on recense : 12 ERC et 22 Antennes, pour trouver le vôtre : <https://erc-hauts-de-france.ars.sante.fr/>
 - Des ressources et outils (référentiels, fiches pratiques...) sont disponibles sur le site <https://www.onco-hdf.fr>
 - Un annuaire des ressources est accessible pour apporter aux patients, à leur entourage et aux professionnels de santé une visibilité des ressources disponibles en cancérologie par zone de proximité
 - Des formations sont également proposées
- La cancérologie et les CPTS
 - Un parcours complexe par définition tant pour le patient que pour les professionnels au cœur des différentes missions confiées aux CPTS : la prévention, le parcours de soins, la formation
 - Des évolutions rapides et des innovations thérapeutiques

- Nécessité de fluidifier les parcours – consolider les professionnels dans leur expertise et leur prise en charge – accompagner les patients
- La CPTS est un acteur clé pour : connaître finement l'offre locale et contribuer à la construction du parcours pour gagner du temps dans la prise en charge
- Si vous êtes partants, le réseau ONCO HDF fait le lien entre votre CPTS et les acteurs locaux du territoire : info@onco-hdf.fr

Coopération avec l'université

Exemples d'actions sur le territoire en partenariat avec l'Université de Lille (UFR3S) :

- Dispositif ImPACTS (Immersion Pluri-professionnelle pour l'Attractivité des Territoires de Santé)
 - Retours d'expérience avec les CPTS Val de Sambre, CPTS Opale Sud, CPTS Liévin Pays d'Artois (en juin 2022)
- Dispositif Cortex (CORdée et Tutorat d'EXcellence vers les études de santé)
- Service sanitaire (pour plus de prévention et d'interdisciplinarité)

L'apport de l'UFR3S

- La formation
 - Master Coordination des Trajectoires de santé
 - Séminaire « La fonction de coordinateur en CPTS et MSP », ILIS, 29 juin 2023
 - FC : « Patients chuteurs », « Prise en charge de la pollakiurie »
- La recherche en soins premiers

Conclusion

La CPTS est un interlocuteur clé pour les nombreux acteurs du territoire et sujet à de nombreuses sollicitations. Pour cela, elle doit identifier ses propres besoins et prioriser ses actions afin de développer progressivement ces coopérations à l'échelle du territoire.

- Différents niveaux de coopérations : à définir selon vos besoins !
 - Partage d'information mutuelle
 - Consultation, concertation
 - Coordination, coopération
 - Formalisation de partenariat
 - Cogestion, fusion
- Un développement progressif des coopérations
 - S'appuyer sur les ressources existantes (locales ou régionales)
 - Développer un ancrage territorial des actions souhaitées